

N° de demande

### DEMANDE D'UNE LICENCE D'ENTREPRENEUR

Entreprise domiciliée à Terre-Neuve-et-Labrador et exemptée du processus d'évaluation des compétences professionnelles Personne physique

Utilisez ce formulaire pour demander une licence ou modifier votre licence.

Ce formulaire s'adresse seulement aux **personnes physiques** faisant des affaires seules (entreprise individuelle), sous leur propre nom ou sous le nom figurant sur leur déclaration d'immatriculation.

SI L'ENTREPRISE EST IMMATRICULÉE, ASSUREZ-VOUS QUE LES INFORMATIONS FOURNIES DANS CE FORMULAIRE CONCORDENT AVEC CELLES ENREGISTRÉES AU REGISTRAIRE DES ENTREPRISES DU QUÉBEC (REQ)<sup>1</sup>.

Les appels de note renvoient à des explications complémentaires regroupées à la fin de ce document.

Dans le présent document, le genre masculin est utilisé au sens neutre et désigne les femmes autant que les hommes.

1. Type de demande			
Quel est l'objet de votre demande	??		
O Demander d'une licence			
Modifier votre licence pour aj Précisez le n° de licence :	outer des sous-catégories².		
2. Identification de l'ent	reprise		
Nom à la naissance	Prénom		
Autres noms de l'entreprise (raisons socia	lles) <sup>3</sup>		
Autres noms de l'entreprise (raisons socia	ıles) <sup>3</sup>		
NEQ (numéro d'entreprise du Québec) <sup>4</sup>			
Indiquez l'adresse physique <sup>5</sup> du siè  Adresse (numéro, rue et ville) :	ge de l'entreprise et ses coordon	nées (aucune case postale n'est ac	ceptée). 
Province :		Code postal :	
Téléphone :	Poste :	Télécopieur (facultatif) :	
Courriel (facultatif) :	<u> </u>	Cellulaire (facultatif) :	
Cochez les informations que vous a	acceptez de diffuser dans le Regis	tre des détenteurs de licence <sup>6</sup> :	
Téléphone Courriel			
RÉSERVÉ À LA CMEQ  1-			

## 2.1 Sous-catégories de licence demandées par l'entreprise

Vous devez dans le cas d'une société en nom collectif ou en commandite, être enregistré depuis au moins 5 ans auprès du Worker's Compensation Commission de Terre-Neuve-et-Labrador.

Vous devez indiquer les sous-catégories que vous souhaitez ajouter à votre licence. Vous devez également démontrer que vous avez acquis l'expérience nécessaire pour exécuter les travaux autorisés par les sous-catégories des annexes I et II du règlement sur la qualification professionnelle des entrepreneurs et des constructeurs-propriétaires. Consultez la liste des sous-catégories au <a href="https://www.rbq.gouv.qc.ca/sous-categories">www.rbq.gouv.qc.ca/sous-categories</a>.

Pour chaque sous-catégorie des annexes I et II demandée, vous devez joindre 5 pièces justificatives (une par année pour chacune des 5 dernières années) qui prouvent que vous avez acquis l'expérience nécessaire pour exécuter les travaux autorisés par cette sous-catégorie. Les pièces justificatives acceptées sont un contrat ou une facture avec une description détaillée des travaux effectués. Sur ces contrats et factures, vous devez identifier les travaux pertinents à la sous-catégorie demandée.

Pour chaque pièce justificative fournie, vous devez remplir l'annexe III de ce formulaire.

Inscrivez les numéros des sous-catégories demandées ainsi que les pièces justificatives présentées à l'appui pour chacune (les sous-catégories de l'annexe I et II).

Sous-catégories visées	Pièces justificatives <sup>7</sup>
Sous-catégorie n°:	
Sous-catégorie nº:	
Sous-catégorie nº:	
Sous-catégorie nº:	
Sous-catégorie n°:	
Sous-catégorie n°:	
Sous-catégorie nº:	
Sous-catégorie n°:	

Toute entreprise de construction domiciliée à Terre-Neuve-et-Labrador qui ne remplit pas la condition d'exemption doit se conformer aux exigences du processus d'évaluation des compétences professionnelles et utiliser le formulaire régulier de demande d'une licence d'entrepreneur.

## 3. Identification du dirigeant

En tant que personne physique faisant des affaires seule, vous êtes le dirigeant de votre entreprise. Vous devez joindre une copie d'une de vos pièces d'identité avec photo délivrée par une autorité gouvernementale :

• **Exemple valide de pièce d'identité avec photo**<sup>8</sup> : passeport, permis de conduire, carte d'identité nationale avec photo.

M. Mme	
Nom:	
Prénom :	
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :	

Inscrivez l'adresse du domicile du dirigeant et ses coordonnées (aucune case postale n'est acceptée).

Adresse (numéro, rue et ville) :		
Province :		Code postal :
Téléphone :	Poste :	Télécopieur (facultatif) :
Courriel (facultatif) :		Cellulaire (facultatif) :

# 3.1 Déclarations obligatoires du dirigeant

Vous devez répondre à toutes les questions et déclarer tout acte criminel, qu'il soit relié ou non à l'industrie de la construction. La CMEQ et, le cas échéant, la RBQ et la CMMTQ, peuvent en tout temps vérifier et obtenir les renseignements nécessaires à l'application de la Loi sur le bâtiment, notamment auprès de la société Équifax Canada inc. et de la Sûreté du Québec.

Faire une fausse déclaration constitue une infraction passible d'une amende et peut entraîner le refus de délivrer une licence, la suspension d'une licence ou l'annulation d'une licence.

Α.	À moins d'avoir obtenu le pard ou hors Québec :	lon, est-ce que vous ou l'entrepri	se avez	z été déclaré coupab	ole par un tribunal du Québec
	d'un acte criminel prévu à l'artic	le 45 ou à l'article 47 de la Loi sur	la conc	urrence (L.R.C. 1985,	, c. C-34)?
	Oui, il y a 5 ans ou moins	Oui, il y a plus de 5 ans	0	Non	
	d'un acte criminel prévu au para à 467.13 du Code criminel (L.R.C	graphe 1 de l'article 380, à l'articl 1985, c. C-46)?	e 462.3	1 ou à l'un ou l'autre	des articles 467.11
	Oui, il y a 5 ans ou moins	Oui, il y a plus de 5 ans	0	Non	
	d'une infraction prévue à l'un ou drogues et autres substances (L.	u l'autre des articles 5, 6 ou 7 de la C. 1996, c. 19)?	Loi rég	lementant certaines	
	Oui, il y a 5 ans ou moins	Oui, il y a plus de 5 ans	0	Non	
	de tout autre acte criminel?				
	Oui, il y a 5 ans ou moins	Oui, il y a plus de 5 ans	$\circ$	Non	
В.	ou hors Québec :	on, est-ce que vous ou l'entrepris	e avez é	été déclaré coupable	_
	d'une infraction à la Loi de l'im				Oui On
	d'une infraction à la Loi sur la t	axe d'accise?			Oui Non
	d'une infraction à la Loi sur les	impôts?			Oui Non
	d'une infraction à la Loi sur l'ac	Iministration fiscale?			Oui Non
	d'une infraction à la Loi sur la t	axe de vente du Québec?			Oui O Non
	d'une infraction à toute autre l	oi fiscale?			Oui Non
	d'une infraction à la Loi sur la p	protection du consommateur?			Oui O Non
	d'une infraction à la Loi sur la s	anté et la sécurité du travail?			○ Oui ○ Non
	d'une infraction à la Loi sur les	relations du travail, la formation p	rofessi	onnelle et la	
	gestion de la main-d'œuvre da	ns l'industrie de la construction?			Oui O Non
c.	Avez-vous déjà déclaré une faill	lite personnelle?			Oui O Non
	Si vous avez répondu oui :				
	Inscrivez la date de la faillite	:			1

D.	Au cours des 3 dernières années, avez-vous été d ayant déclaré faillite?	lirigeant d'	une autre	entreprise	0	Oui 🔘 Non
E.	Avez-vous été dirigeant d'une société ou d'une p la cessation des activités d'entrepreneur de cette				ant	Oui 🔘 Non
	Si oui, vous devez joindre une lettre explicative sig de la société ou de la personne morale, le numéro		_		diquez le nom	
F.	Au cours des 5 dernières années, avez-vous été d morale qui a été déclarée coupable d'une infract	-		-	_	Oui 🔵 Non
4	l. Identification des prêteurs					
C	Cochez cette case si vous faites une demande ur les prêteurs. Si vous avez coché cette case, pas				et qu'il n'y a a	aucun changement
L'ε	ntreprise a-t-elle des prêteurs <sup>10</sup> ?				PHOTOCOPIEZ AVEZ PLUS D'UI	CETTE PAGE SI VOUS N PRÊTEUR.
С	Oui O Non					
	non, passez à la section suivante. Si oui, vous de nplir l'annexe I, « Déclaration du prêteur ».	evez identi	fier tous	les prêteurs de l'en	treprise, et cl	naque prêteur doit
4	1.1 Informations sur le prêteur					
S'a	git-il d'une personne physique ou d'une entrepris	se (personn	e morale	ou société)?		
$\overline{C}$	Personne physique		Entre	prise (personne morale o	u société)	
$\cup$	M. Mme		Nom de l	'entreprise :		
N	om :		NEQ (nº o	d'entreprise du Québec) :		
Р	rénom :					
D	ate de naissance (aaaa-mm-jj) :					
	crivez l'adresse du domicile de la personne physic dresse (numéro, rue et ville) :	que ou du s	iège de l'	entreprise (aucune c	ase postale n	'est acceptée).
Р	rovince :			Code postal :		
T	éléphone :	Poste :		Télécopieur (facultatif) :		
С	ourriel (facultatif) :			Cellulaire (facultatif) :		

# 5. Cautionnement de licence

'il s'agit d'une demande de licence et que vous avez e ection 3 du formulaire, vous n'avez pas à fournir un cau	choisi SEULEMENT les sous-catégories 1.1.1 et/ou 1.1.2 à la ationnement de licence <sup>11</sup> .
, · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Nom de la compagnie de la caution	
Nº du cautionnement <sup>12</sup>	
6. Déclaration formelle du répondant	
e déclare que tous les renseignements fournis dans cette de na situation réelle.	mande et ses annexes sont véridiques et complets et font état de
Nom:	Prénom :
Signature :	Date de la signature (aaaa-mm-jj) :

Faire une fausse déclaration constitue une infraction passible d'une amende et peut entraîner le refus de délivrer une licence, la suspension d'une licence ou l'annulation d'une licence.

## 7. Documents à joindre et paiement

Pour éviter des délais de traitement, joignez tous les documents requis. Une demande incomplète pourrait vous être retournée.

$\circ$	Document <b>original</b> du cautionnement de licence;
$\circ$	Formulaire dûment rempli avec les signatures originales;
$\circ$	Votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ) valide que vous avez demandé au Registraire des entreprises;
$\circ$	Chèque au montant exact, à l'ordre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec;
$\circ$	Copie d'une de vos pièces d'identité avec photo <sup>8</sup> délivrée par une autorité gouvernementale;
$\circ$	Copie du certificat de libération absolue si vous avez répondu <b>oui</b> à la question <b>C</b> de la section 3.1;
$\circ$	Lettre explicative si vous avez répondu <b>oui</b> à la question <b>E</b> de la section 3.1;
$\circ$	Preuve de l'enregistrement depuis au moins 5 ans auprès du Worker's Compensation Commission de Terre-Neuve-et-
$\overline{}$	Labrador;
$\cup$	Une copie des contrats ou des factures pour les travaux relatifs aux sous-catégories demandées pour chacune des 5
	dernières années.

#### Paiement:

Le montant total est payable par chèque ou mandat fait à l'ordre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec. Si vous connaissez votre numéro de dossier à la CMEQ, inscrivez-le au dos de votre chèque. Les chèques postdatés ne sont pas acceptés. N'envoyez pas d'argent comptant.

L'original de votre formulaire, votre paiement et tous les documents à joindre doivent être acheminés à l'adresse ci-dessous :

#### **CMEQ**

Direction de la qualification professionnelle 5925, boul. Décarie Montréal (Québec) H3W 3C9

Si vous désirez remettre votre demande en personne au siège social de la CMEQ, votre paiement pourra être fait par chèque, par mandat, par carte de débit, en argent comptant ou par carte de crédit.

**Pour en savoir plus** communiquez avec le Ministère des Services gouvernementaux de Terre-Neuve pour obtenir différents formulaires.

**Department of Government Services**Consumer and Commercial Affairs Branch
Commercial Registrations Divisions

Registry of Companies Ground Floor, East Block Confederation Building PO Box 8700

ST-JOHN'S, NL. A1B 4J6

Téléphone: 709 729-3317 Télécopieur: 709 729-0237 Site Web: www.gs.gov.nl.ca/cca

#### Protection des renseignements personnels :

Les renseignements personnels que vous transmettez à la CMEQ de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels, à l'exception des renseignements diffusés dans le Registre des détenteurs de licence qui peut être consulté sur le site Web de la RBQ au <a href="www.rbq.gouv.qc.ca">www.rbq.gouv.qc.ca</a>. La CMEQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

#### Destruction des pièces d'identité :

La copie de toute pièce d'identité est détruite conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) et à la Loi sur les archives (chapitre A-21.1), à la suite de la délivrance de licence, de la décision définitive refusant la délivrance de la licence, de l'abandon de la demande de licence ou lors de retour à l'expéditeur en cas de demande incomplète. Toute pièce d'identité non valable sera détruite dès sa réception.

## **ANNEXE I**

Entreprise (personne morale ou société)

# 1. Identification du prêteur – Section à remplir par le prêteur

S'agit-il d'une personne physique ou d'une entreprise (personne morale ou société)?

Personne physique

M. Mme		Nom de l'entreprise :	
Nom :		NEQ (nº d'entreprise du Québec) :	
Prénom :			
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :			
nscrivez l'adresse du domicile de la p	ersonne physique ou du s	siège de l'entreprise (aucune case postale n'	'est acceptée).
Adresse (numéro, rue et ville) :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :	Poste :	Télécopieur (facultatif) :	
Courriel (facultatif) :		Cellulaire (facultatif) :	
Courrier (racuitatir) .		Celitialie (lactitatil).	
2 0/-1		-1' \ \	
2. Declarations obligatoir	es du preteur – Se	ection à remplir par le prêteur	
ors Québec :	êteur mentionné ci-dessu	us a-t-il été déclaré coupable par un tribuna Loi sur la concurrence (L.R.C. 1985, c. C-34)?	I du Québec ou
		l'article 462.31 ou à l'un ou l'autre	
des articles 467.11 à 467.13 du Co	•		Oui O Non
d'une infraction prévue à l'un ou l	'autre des articles 5, 6 ou	7 de la Loi réglementant certaines	
drogues et autres substances (L.C.	. 1996, c. 19)?		O Oui O Non
de tout autre acte criminel?			Oui Non
d'une infraction à la Loi de l'impôt	sur le revenu?		Oui Non
d'une infraction à la Loi sur la taxe	d'accise?		Oui Non
d'une infraction à la Loi sur les im	pôts?		Oui Non
d'une infraction à la Loi sur l'admi	nistration fiscale?		Oui Non
d'une infraction à la Loi sur la taxe	de vente du Québec?		Oui Non
d'une infraction à toute autre loi f	iscale?		Oui Non

# 3. Identification des dirigeants du prêteur

Si le prêteur est une personne morale ou une société, vous devez identifier tous ses dirigeants et remplir les déclarations.

PHOTOCOPIEZ CETTE PAGE SI VOUS AVEZ PLUS DE DEUX DIRIGEANTS.

	'une entreprise (personne	morale ou societej?	
Personne physique		Entreprise (personne morale ou société)	
M. Mme Nom		Nom de l'entreprise :	
Nom:		NEQ (nº d'entreprise du Québec) :	
Prénom :			
Date de naissance (aaaa-mm-jj) :			
nscrivez l'adresse du domicile de la pe	ersonne physique ou du siè	ege de l'entreprise (aucune case postale n'est accep	tée).
Adresse (numéro, rue et ville) :	. , .		
Province :		Code postal :	
Téléphone :	Poste :	Télécopieur (facultatif) :	
Courriel (facultatif) :		Cellulaire (facultatif) :	
3.1 Identification d'un dir	igeant du prêteur (s	Si le prêteur est une personne morale ou une socié	lé)
3.1 Identification d'un dir	igeant du prêteur (s	Si le prêteur est une personne morale ou une socié	té)
			té)
		morale ou société)?	té)
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique		morale ou société)?  ○ Entreprise (personne morale ou société)	té)
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique		morale ou société)?  O Entreprise (personne morale ou société)  Nom de l'entreprise :	té)
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique  M. Mme		morale ou société)?  ○ Entreprise (personne morale ou société)	té)
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique  M. Mme  Nom:		morale ou société)?  O Entreprise (personne morale ou société)  Nom de l'entreprise :	té)
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique  M. Mme  Nom:  Prénom:		morale ou société)?  O Entreprise (personne morale ou société)  Nom de l'entreprise :	té)
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique  M. Mme  Nom:  Prénom:  Date de naissance (aaaa-mm-jj):	'une entreprise (personne	morale ou société)?  Our Entreprise (personne morale ou société)  Nom de l'entreprise :  NEQ (nº d'entreprise du Québec) :	
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique  M. Mme  Nom:  Prénom:  Date de naissance (aaaa-mm-jj):	'une entreprise (personne	morale ou société)?  O Entreprise (personne morale ou société)  Nom de l'entreprise :	
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique  M. Mme  Nom:  Prénom:  Date de naissance (aaaa-mm-jj):  Inscrivez l'adresse du domicile de la personne de la per	'une entreprise (personne	morale ou société)?  O Entreprise (personne morale ou société)  Nom de l'entreprise :  NEQ (nº d'entreprise du Québec) :  Pege de l'entreprise (aucune case postale n'est accep	
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique  M. Mme  Nom:  Prénom:  Date de naissance (aaaa-mm-jj):  Inscrivez l'adresse du domicile de la pe	'une entreprise (personne	morale ou société)?  Our Entreprise (personne morale ou société)  Nom de l'entreprise :  NEQ (nº d'entreprise du Québec) :	
S'agit-il d'une personne physique ou d  Personne physique  M. Mme  Nom:  Prénom:  Date de naissance (aaaa-mm-jj):  Inscrivez l'adresse du domicile de la personne de la per	'une entreprise (personne	morale ou société)?  O Entreprise (personne morale ou société)  Nom de l'entreprise :  NEQ (nº d'entreprise du Québec) :  Pege de l'entreprise (aucune case postale n'est accep	

## 3.2 Déclarations obligatoires des dirigeants du prêteur

Vous devez répondre à toutes les questions et déclarer tout acte criminel, qu'il soit relié ou non à l'industrie de la construction. La CMEQ et, le cas échéant, la RBQ et la CMMTQ, peuvent en tout temps vérifier et obtenir les renseignements nécessaires à l'application de la Loi sur le bâtiment, notamment auprès de la société Équifax Canada inc. et de la Sûreté du Québec.

Faire une fausse déclaration constitue une infraction passible d'une amende et peut entraîner le refus de délivrer une licence, la suspension d'une licence ou l'annulation d'une licence.

Dans les 5 ans précédant la date du prêt, à moins d'avoir obtenu le pardon, l'un des dirigeants du prêteur a-t-il été déclaré coupable par un tribunal du Québec ou hors Québec :

d'un acte criminel prévu à l'article 45 ou à l'article 47 de la Loi sur la concurrence (L.R.C. 1985, c. C-34)?	Oui O Non
d'un acte criminel prévu au paragraphe 1 de l'article 380, à l'article 462.31 ou à l'un ou l'autre	
des articles 467.11 à 467.13 du Code criminel (L.R.C. 1985, c. C-46)?	$\bigcirc$ Oui $\bigcirc$ Non
d'une infraction prévue à l'un ou l'autre des articles 5, 6 ou 7 de la Loi réglementant certaines	
drogues et autres substances (L.C. 1996, c. 19)?	O <sub>Oui</sub> O <sub>Non</sub>
de tout autre acte criminel?	Oui Non
d'une infraction à la Loi de l'impôt sur le revenu?	Oui Non
d'une infraction à la Loi sur la taxe d'accise?	Oui Non
d'une infraction à la Loi sur les impôts?	Oui Non
d'une infraction à la Loi sur l'administration fiscale?	Oui Non
d'une infraction à la Loi sur la taxe de vente du Québec?	Oui Non
d'une infraction à toute autre loi fiscale?	Oui Non
vous avez répondu « Oui » à l'une des questions précédentes, inscrivez le nom du dirigeant ou des dirigea	ints concerné(s) :

### 3.3 Signature

Signature originale et obligatoire du prêteur ou du dirigeant du prêteur.

Je déclare que je tous les renseignements fournis font état de la situation réelle du prêteur et de ses dirigeants et, dans le cas où le prêteur est une personne morale ou une société, je suis autorisé(e) à signer au nom du prêteur.

Nom:	Prénom :
Signature originale du prêteur ou du dirigeant du prêteur :	Date de la signature (aaaa-mm-jj) :

### Protection des renseignements personnels :

Les renseignements personnels que vous transmettez à la CMEQ de même que ceux qui seront consignés à votre dossier demeurent confidentiels, à l'exception des renseignements diffusés dans le Registre des détenteurs de licence qui peut être consulté sur le site Web de la RBQ au <a href="www.rbq.gouv.qc.ca">www.rbq.gouv.qc.ca</a>. La CMEQ pourra utiliser ces renseignements pour l'administration et l'application de la Loi sur le bâtiment. Seuls les employés affectés à l'application de cette loi auront accès à ces renseignements, dans la mesure où ceux-ci sont nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

# **ANNEXE II**

### PHOTOCOPIEZ ET AJOUTEZ DES PAGES AU BESOIN

1. Identification de la sous-catégorie	
Nom de la sous-catégorie demandée (identifiez une seule sous-catégorie par fiche)	N° de la sous-catégorie
Norm de la sous-categorie demandee (identinez une seule sous-categorie par none)	W de la sous-categorie
1.1 Identification des travaux	
i	ANNÉE MOIS
i	!
Indiquez ce sur quoi vous avez exécuté des travaux (cochez un seul choix) :	
O Bâtiment visé par la partie 3 du Code national du bâtiment et les équipements de ce bâtiment	
O Bâtiment visé par la partie 9 du Code national du bâtiment et les équipements de ce bâtiment	
O Estrade, tribune ou terrasse extérieure dont le niveau le plus élevé, par rapport au sol, excède 1,2 m e	et dont la charge d'occupants est supérieure à
60 personnes  O Tente ou structure gonflable extérieure visée par le chapitre I du Code de construction et utilisée co	mme une habitation ou un établissement de
soins ou de détention, et dont l'aire de plancher est de 100 m² et plus	
O Tente ou structure gonflable extérieure visée par le chapitre I du Code de construction utilisé comme un établissement de réunion ou un établissement commercial, et dont l'aire de plancher excède 150 m² ou dont la charge d'occupants est supérieure à 60 personnes	
O Belvédère construit en matériau autre que du remblai et constitué d'une plate-forme, et dont la superficie totale excède 100 m², ou dont la charge	
totale d'occupants est supérieure à 60 personnes, y compris ses moyens d'accès	
Ouvrage de génie civil Ouvrage de génie civil autre que les structures	
O Ascenseur, monte-charge, petit monte-charge, escalier mécanique, trottoir roulant ou monte-matériaux visé par la norme CAN/CSA-B44	
O Appareil élévateur visé par la norme CAN/CSA-B355 ou par la norme CAN/CSA B613	
Appareils élévateurs autres que les précédents	
Remontée mécanique ou convoyeur visé par la norme CAN/CSA Z98-01     Installation électrique	
O Installation destinée à utiliser, à entreposer ou à distribuer du gaz	
O Installation sous pression	
O Installation de plomberie	
Installation de protection contre la foudre     Installation d'équipements pétroliers	
O Jeux et manèges	
O Lieux de baignade	
2. Description des travaux	
Faites une description complète des travaux effectués en lien avec la demande. Expliquez en quoi cette explicacquisition de la sous-catégorie demandée.	périence de travail était pertinente pour
racquisition de la sous-categorie demandee.	

### **Explications complémentaires (notes):**

- 1. **Registraire des entreprises du Québec (REQ)**: Vous pouvez consulter votre dossier au Registraire des entreprises du Québec au <a href="https://www.registreentreprises.gouv.qc.ca">www.registreentreprises.gouv.qc.ca</a>.
- 2. **Modifier une licence**: Vous devez inscrire le numéro de licence, remplir la déclaration obligatoire du dirigeant et inscrire les nouvelles informations pour ajouter la sous-catégorie. Vous n'avez pas à remplir les sections pour lesquelles il n'y a pas de modification à apporter.
- 3. Autres noms de l'entreprise : Inscrivez les autres noms de l'entreprise utilisés au Québec qui sont reliés à ses activités de construction et qui figurent sur la déclaration d'immatriculation.
- 4. **Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)** : Indiquez le numéro attribué par le Registraire des entreprises du Québec, si vous en avez un. Il débute par 22 pour une personne physique.
- 5. Adresse physique : Pour bénéficier de l'entente, l'adresse physique de l'entreprise doit être située à Terre-Neuve.
- 6. **Registre des détenteurs de licence**: Le Registre est disponible en ligne au grand public au <a href="www.rbq.gouv.qc.ca/registre">www.rbq.gouv.qc.ca/registre</a> et présente une fiche d'information pour chaque entrepreneur et constructeur-propriétaire détenant une licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).
- 7. Pièces justificatives: Vous avez la responsabilité de démontrer que votre entreprise a acquis l'expérience requise pour exécuter les travaux autorisés par la sous-catégorie demandée. Aussi vous devez, pour chaque sous-catégorie demandée, compléter une fiche décrivant chacun des projets que vous avez réalisés (remplir l'annexe II). De plus, sur les contrats ou factures présentés à l'appui de votre demande, vous devez identifier les travaux pertinents à la sous-catégorie demandée. Vous devez vous assurer que la description est précise, complète et représentative de la sous-catégorie.
- 8. **Pièce d'identité délivrée par une autorité gouvernementale avec photo** : Par exemple un passeport, un permis de conduire, une carte d'identité nationale avec photo.
- 9. **Peine d'emprisonnement :** La peine d'emprisonnement inclut la peine purgée dans un établissement de détention, la peine discontinue (prison de fin de semaine) et la peine avec sursis (prison à domicile).
- 10. **Prêteur**: Au terme d'un contrat de prêt d'argent, vous devez identifier tous les prêteurs, autres que les institutions bancaires, les caisses populaires et les caisses d'économie, les compagnies d'assurance et les sociétés de fiducie ou d'épargne. De plus, cette disposition ne vise pas les comptes clients des fournisseurs de services et de matériaux, les avances des actionnaires, les marges et les cartes de crédit, ou les crédits-bails.
  - L'entreprise (personne physique) doit fournir à la CMEQ la liste de ses prêteurs.
  - Chaque prêteur doit remplir l'annexe I « Déclaration du prêteur ».
  - Le prêt qui est prévu aux nouvelles dispositions ne concerne que le prêt d'argent, ce qui exclut le prêt de biens.
- 11. Cautionnement de licence: Le cautionnement est une garantie financière que tout entrepreneur qui détient une licence doit déposer pour garantir l'exécution de ses obligations contractuelles envers ses clients. L'original d'un cautionnement de licence par entrepreneur de construction est exigé et doit être déposé à la CMEQ par l'entreprise ou par la caution elle-même.
  - La compagnie qui émet la caution doit être enregistrée auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF).
  - Pour plus d'informations sur le cautionnement, référez-vous au dépliant « Le cautionnement de licence » au besoin.
- 12. Nº du cautionnement : Numéro qui figure sur le document attestant votre cautionnement.